

RELIQUATS D'AZOTE SORTIE HIVER 2021

(unités /ha) EN LOIR-ET-CHER

Synthèse obtenue sur 1 080 parcelles analysées
par la Chambre d'Agriculture 41, Axéreal, SA Pissier
(Prélèvements de mi-janvier à 2^{ème} décennie de février)

Précédents	Type de sol	0 - 30 cm	30 - 60 cm	60 - 90 cm	Total 2021	2020	2019	2018	2017	2016
Céréales	Argilo-calcaire moyennement profond	15	13		28	35	25	35	70	25
	Limon de Beauce	14	14	16	44	45	60	40	100	45
	Guervette et ½ guervette	10	10		20	25	45	25	60	20
	Limon battant (Perche, Gâtine et Sud Loire)	12	13	23	48	40	55	45	70	35
	Sable	12	13	*	25	40	40	35	55	
Pois/Féverole	Argilo-calcaire moyennement profond	20	15		35	35	50	25	145	35
	Limon de Beauce	20	20	*	40	55	70	50	110	55
	Guervette et ½ guervette	12	13		25	45				
	Limon battant (Perche, Gâtine et Sud Loire)	19	18	28	65	75	70	45	90	50
Maïs grain /Maïs fourrage	Argilo-calcaire moyennement profond	15	13		28	35				
	Limon de Beauce	14	15	13	42	50	50	35	50	40
	Guervette et ½ guervette	15	15		30	30				
	Limon battant (Perche, Gâtine et Sud Loire)	13	20	23	56	50	65	50	85	45
	Sable	15	10	*	25	35				
Colza	Argilo-calcaire moyennement profond	20	20		40	35	50			
	Limon de Beauce	18	20	22	60	45	75	60	90	50
	Guervette et ½ guervette	18	16		34	30	45	30	60	25
	Limon battant (Perche, Gâtine et Sud Loire)	15	15	20	50	40	60	45	80	45
Tournesol	Argilo-calcaire moyennement profond	16	12		28	25			55	20
	Limon de Beauce	15	13	14	42	45	50	35	45	35
	Guervette et ½ guervette	16	14		30	35				
	Limon battant (Perche, Gâtine et Sud Loire)	15	13	*	28	30	50	50	75	25

0-30 cm : NO₃+NH₄ / 30-60 cm : NO₃ +1/2NH₄ / 60-90 cm : NO₃

dans ces sols, le 3^{ème} horizon n'est pas mesurable

* Le manque de reliquats effectués sur cet horizon ne permet pas de donner de valeurs de référence. Le total est par conséquent sous-estimé.

Pour les **SOLS À 2 HORIZONS**, totaliser les niveaux 0-30 cm et 30-60 cm d'un sol à 3 horizons de la même région naturelle, pour obtenir les reliquats azotés.

AUTRE PRECEDENT : pour les céréales dont le précédent ne figure pas dans le tableau ci-dessus, choisir un précédent moyen. Le 3^{ème} apport sera ajusté avec les outils de pilotage.

→ Pour les **parcelles recevant des apports organiques (effluents d'élevage, composts, ...)**, le manque de parcelles analysées et la variabilité des reliquats constatée ne permettent pas d'établir une moyenne fiable.

Pour les précédents céréales, il n'a pas été possible de faire de distinctions entre blé dur, blé tendre et orges.

Compte tenu de l'hétérogénéité des résultats (lessivage début février), il est primordial de **raisonner la fertilisation à la parcelle**.

Source : **Comité technique Azote de Loir-et-Cher**
Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher, Terres Inovia, Arvalis-Institut du Végétal,
Axéreal, Agri-Négoce, SA Pissier, DDT41

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
CS 41808, 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe
41 018 BLOIS cedex
Tél : 02 54 55 20 00

www.loir-et-cher.chambagri.fr